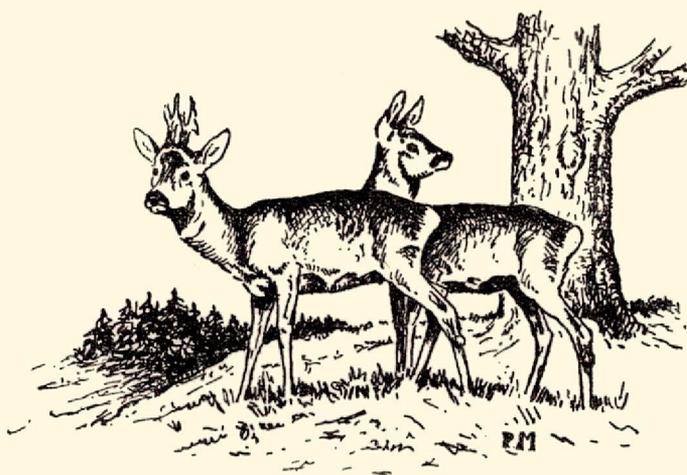


COMMANDANT DE MONTERGON

# VENEURS

QUELQUES ÉQUIPAGES  
CONTEMPORAINS

*ILLUSTRATIONS D'EUGÈNE LELIÈVRE,  
PAUL MARCUÉYZ, ANDRÉ MARCHAND, H. DE GOUYON*



*A PARIS*  
AUX ÉDITIONS DU CENTAURE

---

MICHEL DELAVEAU, ÉDITEUR

## ÉQUIPAGE DE LONGUE-PLAINE



### EQUIPAGE DE LONGUE-PLAINE

L'ÉQUIPAGE de Longue-Plaine est trop intimement associé à celui de Champchevrier pour qu'il n'en soit pas traité tout après celui-ci. A la fin du siècle dernier, il chassait le chevreuil en forêt de Luynes et dans les bois de Longue-Plaine. Démonté en août 1900, à la mort de M. BLOT, son propriétaire, les chiens achetés par M. ARNAULT, furent revendus à M. DE LESSEPS. Par d'habiles et heureux croisements, le « sang Lesseps » était venu en renom quand la meute fut achetée par le comte Henri d'ANDIGNÉ. Le nom d'ANDIGNÉ se trouve à l'honneur dans toutes les branches de la vénerie. Celui-ci fonda dans la Sarthe, le fameux chenil de Reâteau.

Les meutes, comme les livres, ont leur destin. Une quatrième cession allait ramener celle de Longue-Plaine dans la famille de son fondateur. A la fin de la saison 1932-1933, M. Henry DOYEN, associé du baron DE CHAMPCHÉVRIER et gendre de

## ÉQUIPAGE DE LONGUE-PLAINE

M. BLOT, racheta à M. D'ANDIGNÉ — on vient de le lire plus haut — les chiens de son beau-père, je veux dire leurs descendants et il en retrouva les origines dans les pedigrees de la meute, qu'avec une joie cynégétique et familiale, il ramenait à son chenil d'origine. Comprendront cette joie tous les cœurs qu'habitent la passion de la chasse et le culte des biens paternels.

A longueur de saison, la meute de Longue-Plaine chassa avec l'équipage Champchevrier, dont M. Henry DOYEN et ses hommes portent la tenue. Dans les quelques déplacements où l'équipage chassait isolément, il reprenait la tenue de Longue-Plaine qui est feuille morte, gilet et parements émeraude, galons de vénerie, culotte blanche. Le bouton dont l'originalité, très pratique du reste, est d'être concave, présente, verticalement une dague de chasse encadrée d'un bois de cerf au-dessus de l'inscription en gothique « Longue-Plaine ». Ce ne fut pas seulement aux hallalis qu'elle triompha. Henry DOYEN la mena à l'honneur sur les pistes des concours hippiques, jusqu'au jour où il vint — et non hélas ! par simple métaphore — se casser le nez sur un oxer de Cognac. Le mal heureusement est réparé et le fin veneur a gardé son flair.

La meute marquée L-P faisait une moyenne de 55 sorties annuelles, une cinquantaine d'attaques et environ 45 prises, dont 40 cerfs, quelques chevreuils au début et quelques sangliers en fin de saison. En dehors de M. et M<sup>me</sup> Henry DOYEN, maîtres d'équipage (M. et M<sup>me</sup> H. DOYEN sont, en outre, boutons des équipages de Champchevrier, de Boissorin, du Rallye Chistré et du Rallye Giseux), les boutons sont : le comte et la comtesse D'HERTAULT DE BEAUFORT, M. Louis BLOT, le comte R. DE MONTLIVAUT, le comte Jean LECOINTRE, le baron et la baronne DE TURCKHEIM, le capitaine et la baronne J. REVON, celle-ci fille et héritière du sang généreux de mon ami Jean DE VILLERABEL, mort pour la France, sur son avion, en 1916.

Les territoires des équipages Champchevrier-Longue-Plaine sont ceux que j'ai dits plus haut. Ils tiennent, dans le massif boisé qui coupe la Loire : au nord, les bois de Champchevrier, d'Ambillou, de Saint-Paterne, les forêts de Luynes, de Château La Vallière, au sud, la forêt de Chinon, les bois de Longue-Plaine et la forêt du Rond-du-Chêne où viennent coupler l'équipage Vergie et le Rallye Poitou. D'autres déplacements amenaient l'équipage en forêt de Bercé, de Vibraye et dans les bois du Luart où le Rallye Là-Haut l'invitait et couplait avec lui.

Le patron de Longue-Plaine montait son étonnant *Endymion II* qui, ayant trotté sur hippodrome en 1' 30", galopait comme un pur-sang. Dès que les voies des chiens se réchauffaient et que « ça sentait la cuisine », son cavalier, ardent de servir l'animal aux abois, le poussait, brochant au plus court. *Endymion* avait fini par s'associer à cette passion. Qu'on le laissât faire, il piquait vers les voix des bons chiens qu'il connaissait à merveille, de même que certaines sonneries. Ce qu'il prouva le jour où, ramené en main après un relais, entendant éclater l'hallali, il s'échappât en se débridant et accourut prendre sa part du triomphe de l'équipage. Ainsi le cheval de trompette ne serait pas une légende, ainsi ai-je vu des chevaux tombés en steeple reprendre la course, rejoindre le peloton pour, au moment de l'arrivée, placer leur rush et finir en tête.

*Qu'on m'aïlle soutenir après un tel récit  
Que les bêtes n'ont point d'esprit !*

Qui réfuterait désormais La Fontaine — et le cavalier d'*Endymion* ?

Ce veneur à quatre jambes est mort en 1940, dans la grande anabase des chevaux de l'École de Cavalerie que dirigea magistralement de Saumur à Tarbes, le lieutenant-colonel DE LAISSARDIÈRE.

Dans la tourmente, la meute a eu meilleur sort. Vingt-cinq anglo-poitevins ont pu être conservés au chenil de Longue-Plaine. Ils attendent, avec une audacieuse confiance, les destins futurs de l'équipage, dont ils seront le noyau. Si...

## ÉQUIPAGE DE LONGUE-PLAINE

« Si, écrivait H. DOYEN, en cette fin frémissante de juin 1944, si les conditions sociales permettent la reprise de la chasse à courre, que sera l'avenir ? Quel sera le cheptel restant dans les forêts ? Comment pourra-t-on effectuer les déplacements ? Il y a de grosses chances pour que, les premières années au moins, on doive restreindre son rayon et, par voie de conséquence, chasser plusieurs animaux — c'est-à-dire vaincre la difficulté de former des chiens qui soient de change sur l'animal qu'on leur livre. Il est trop tôt maintenant pour prévoir cet avenir, les équipages qui subsisteront et penser à une répartition du territoire. Mais en Touraine, de jeunes vocations semblent s'ouvrir avec ferveur pour aider la géné-



« ration qui était la cadette avant la guerre et qui va se trouver l'aînée si quelques-uns de nos maîtres vénérés songent à la retraite après toute une vie passée au service de Saint Hubert. Je pense, en ce moment, en tout premier lieu au baron DE CHAMP-CHEVRIER, dernier représentant de cette magnifique tradition Condé et à d'autres, le comte D'ESPOUS, M. A. DE FOGÈRES, le marquis D'HARAMBURES, tant de silhouettes, de figures que nous avons appris à aimer et de caractères à estimer. »

Grande, haute mélancolie, son du cor au fond des bois. Mais grand, noble espoir, car vaine serait la remonte des chiens et des écuries, si elle n'était pas celle des veneurs. Il ne fallait pas qu'un tel bienfait social soit perdu, l'éveil qu'il donne à l'esprit, l'audace au cœur, l'endurance aux muscles, le goût de la lutte poursuivi dans ses règles loyales, la beauté surtout, ce capital qu'on oublie trop. Il ne l'a pas été.

A l'arrière-plan de cette splendeur ou dans une gloire peut-être, à la manière d'un *Rêve* d'Édouard Detaille, qu'il me soit permis d'évoquer les aspects de la vieille vénerie provinciale, cette savoureuse Râtellerie, où je vous ai promis de vous ramener et qu'a explorée, pour notre plus grand plaisir, la curiosité pieuse d'Henry DOYEN.

« Tout candidat à la Râtellerie devait jouir d'une réputation sans reproche, être reconnu bon chasseur, ou ayant des dispositions à le devenir, être actif, persévérant, intrépide, discipliné et préférant (en principe) les plaisirs de la chasse à son ventre.

## ÉQUIPAGE DE LONGUE-PLAINE

« Le récipiendaire, après tout un cérémonial, genre maçonnique de présentation, recevait un brevet du « Grand Râteleur proclamant : « le frère X..., membre de cette illustre compagnie où les épines des fatigues et contrariétés sont cachées sous les roses des succès glorieux et répétés » et, prêtant serment de fidélité à la Compagnie sur Saint Hubert et Jacques du Fouilloux. On lui ceignait ensuite en grande pompe le couteau de chasse et les frères venaient lui donner le baiser d'amitié. Il pouvait alors revêtir la tenue de la « Râtelierie :

- « 1<sup>o</sup> Habit veste de drap vert dragon, coupé long, boutonné sur le devant et à retroussis
- « collet droit en astrakan, parement astrakan;
- « 2<sup>o</sup> Boutons de chasse;
- « 3<sup>o</sup> Gilet blanc;
- « 4<sup>o</sup> Culotte courte, même drap que l'habit;
- « 5<sup>o</sup> Bottes à l'écyère (les trois dernières choses ne sont pas de rigueur);
- « 6<sup>o</sup> Casquette noire de feutre verni avec visière;
- « 7<sup>o</sup> Couteau de chasse;
- « 8<sup>o</sup> Ceinture rouge galonnée de blanc.

« Pour maintenir une étroite union entre ses membres, la Râtelierie imposait deux assemblées par an et des banquets, dont celui de la Saint-Hubert était obligatoire. Le premier eut lieu le 3 novembre 1810, et, encore qu'on ait beaucoup parlé des menus de l'époque, je n'hésite pas à citer celui-là, à l'honneur des estomacs de nos grands-pères :

### DINER DU TROIS NOVEMBRE pour la Compagnie de la Râtelierie

- |   |   |
|---|---|
| <p>2 <i>Potages</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 au riz;</li> <li>1 de santé.</li> </ul> <p>8 <i>Hors-d'œuvre</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2 de petits pâtés;</li> <li>2 de boudins et saucisses;</li> <li>2 de friture de poulets à l'anglaise;</li> <li>2 de côtelettes à la minute.</li> </ul> <p>4 <i>autres petits hors-d'œuvre.</i></p> <p>10 <i>Entrées</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 de noix de veau à la belle-vue;</li> <li>1 de matelote;</li> <li>1 de chapon à l'ivoire;</li> <li>1 de carpe farcie;</li> <li>1 de lièvre rôti;</li> <li>1 de pâté chaud de morue Béchamel;</li> <li>1 de lièvre en gîte;</li> <li>1 de fricandeau consommé;</li> <li>1 de pâté chaud de ris de veau Périgord;</li> <li>1 de canards aux petits navets.</li> </ul> <p>8 <i>Entremets</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 de choux-fleurs;</li> <li>1 de pâtisserie;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 de crème;</li> <li>1 de tarte;</li> <li>1 de crème;</li> <li>1 de haricots verts;</li> <li>1 d'épinards;</li> <li>1 de carottes à la flamande.</li> </ul> <p>2 <i>Relevés</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 de culotte de bœuf glacé;</li> <li>1 de gigot à l'eau glacé.</li> </ul> <p><i>Plats de milieu</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 de dindes truffées;</li> <li>1 de relevé de dindes;</li> <li>1 de carpes ou brochets.</li> </ul> <p>4 <i>Plats de rôts</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 de chapons;</li> <li>1 de canards;</li> <li>1 de pigeons mignons;</li> <li>1 de lièvres.</li> </ul> <p><i>Grosses pièces</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 de croquembouche;</li> <li>1 de flans;</li> <li>1 de nougat;</li> <li>1 de tourte de pommes montées;</li> <li>1 de tourte de frangipane pralinée. »</li> </ul> |
|---|---|

« Le règlement envisageait ensuite la question des chiens et des chevaux : « Chaque membre de la Râtelierie est obligé d'avoir deux chiens courants, agréés par les commissaires-inspecteurs de la meute, qui visiteront les chiens chaque fois qu'on doit les réunir pour une grande chasse. Ils feront mettre dans un chenil isolé tous ceux qui ont une maladie de peau. Tous les ans, au 1<sup>er</sup> avril, les inspecteurs réformeront les chiens vieux, qui ne sont plus de pieds et ceux reconnus mauvais, que leur propriétaire devra remplacer dans les trois mois. Les jours de grande chasse aucun râteleur ne pourra refuser ses chiens.

« Chaque râteleur aura, autant que possible, un cheval à lui, ou devra en louer un, les gardes et valets de chiens étant seuls admis à pied. Les mules et muets sont proscrits comme bêtes ignobles et incapables de fournir une longue carrière (affirmation dont je laisse toutes les responsabilités à la Râtelierie).

« Le règlement de la Râtelierie donne enfin des conseils de chasse à ses membres : obligation d'emporter dans un sac de toile un morceau de pain avec de la graisse ou du beurre pour rafraîchir les chiens, ainsi que deux couples, défense à tout veneur non désigné d'entrer dans les enceintes, de parler à la meute, de tayaüter, à moins que l'animal ne soit plus suivi des chiens, obligation d'aller chercher un relais s'il en reçoit l'ordre, mais de ne pas le donner sans indication précise.

« Ayant ainsi établi les règles des sages institutions inspirées par le génie, conçues dans le succès et dictées par l'expérience », la Râtelierie put alors s'essayer au courre du cerf, noble plaisir jusqu'alors

## RALLYE MONTPOUPON

« réservé au roi, aux princes, ou à quelques rares grands seigneurs, comme le marquis de l'Aigle à Compiègne. Elle partageait entre 22 membres actifs des frais relativement peu importants, puisque je relève dans les comptes de l'année 1812 :

« A divers fournisseurs pour le pain, le suif et l'orge des chiens.....Fr.	171 95
« Au cordier : couples et hardes.....	10 20
« 2 auges pour chiens.....	11 40
« Pieds aux gardes (2 attaques).....	11 40
« 75 livres de pain de suif.....	3 65
« Pour écorcher le cerf.....	3 »

« et tout à l'avenant. » (Henry DOYEN, *Vieille Vénérerie en L'indunais.*)

On croit rêver, et on rêve en effet, et il faut rêver à ces vieux fastes cynégétiques intégrés à ceux de notre histoire. Il faut leur conserver notre souvenir fidèle, comme notre gratitude à ceux qui en ont retrouvé l'accent et en perpétuent les traditions.

.....

Cependant, l'équipage n'a pas tout à fait mis bas, car ses couleurs sont brillamment portées et de façon charmante, par M<sup>lle</sup> Yolande DE LAISSARDIÈRE, qui fait souvent triompher la tenue feuille morte à parements émeraude, sur les terrains de concours hippiques. Pouvait-il en être autrement, lorsqu'on est la fille et l'élève du colonel de LAISSARDIÈRE ? Bon sang ne peut mentir !